



Séance ordinaire du comité administratif de la municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges, tenue au 280, boulevard Harwood à Vaudreuil-Dorion le mercredi 17 janvier 2018, sous la présidence de son honneur le préfet, monsieur Patrick Bousez, à laquelle sont présents les membres suivants : le maire de la ville de Rigaud, Hans Gruenwald Jr, le maire de la ville de L'Île-Cadieux, Daniel Martel, le maire de la municipalité de Saint-Polycarpe, Jean-Yves Poirier, le maire de la municipalité de Saint-Zotique, Yvon Chiasson, le maire de la municipalité de Terrasse-Vaudreuil, Michel Bourdeau, le maire de la municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac, Claude Pilon, le maire de la ville de Pincourt, Yvan Cardinal et le maire de la ville de Saint-Lazare, Robert Grimaudo.

Sont également présents, messieurs Guy-Lin Beaudoin, directeur général, Raymond Malo, directeur général adjoint à la planification et dossiers métropolitains, Simon Bellemare, directeur général adjoint et madame France D'Amour, greffière.

1. **BIENVENUE PAR MONSIEUR LE PRÉFET, CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

CA 18-01-17-01 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Michel Bourdeau**
APPUYÉ PAR : monsieur **Jean-Yves Poirier** et résolu

d'ouvrir la séance à 13 h 32.

Proposition adoptée.

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CA 18-01-17-02 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Jean-Yves Poirier**
APPUYÉ PAR : monsieur **Michel Bourdeau** et résolu

d'adopter l'ordre du jour en ajoutant le point suivant : 14.2 « Programme Partenariats municipaux pour l'innovation en développement économique local (PMI-DEL) : information ».

Proposition adoptée.

3. **PROCÈS-VERBAUX**

3.1 **SUIVI DES RÉOLUTIONS DU COMITÉ ADMINISTRATIF**

Monsieur Guy-Lin Beaudoin, directeur général, fait le suivi des résolutions adoptées au comité administratif.

3.2 **PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 DÉCEMBRE 2017 : ADOPTION**

CA 18-01-17-03 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Yvan Cardinal**
APPUYÉ PAR : monsieur **Claude Pilon** et résolu

d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du comité administratif du 7 décembre 2017 tel que présenté.

Proposition adoptée.

4. **PRÉSENTATION DES ORGANISMES ET INDIVIDUS**

Aucun sujet traité.



5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

5.1 GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

5.1.1 LISTE DES PAIEMENTS EN FONCTION DU RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LES RÈGLES DE DÉLÉGATION, DE CONTRÔLE ET DE SUIVI BUDGÉTAIRE

CA 18-01-17-04 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Claude Pilon**
APPUYÉ PAR : monsieur **Yvon Chiasson** et résolu

de recommander au conseil de la MRC l'adoption de la liste MRC 18-01-17 des comptes payés, à payer et des dépôts directs.

« Je, soussigné, Guy-Lin Beaudoin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office que la MRC possède les fonds nécessaires pour honorer les dépenses prévues à la liste MRC 18-01-17, le tout en fonction du budget adopté »

Guy-Lin Beaudoin

Proposition adoptée.

5.1.2 APPUIS, PUBLICITÉS, COMMANDITES ET INVITATIONS

5.1.2.1 RÉSOLUTION DE LA MRC DES LAURENTIDES RELATIVEMENT À UNE DEMANDE AU GOUVERNEMENT PROVINCIAL DE RÉVISER INTÉGRALEMENT LES POLITIQUES EN VIGUEUR CONCERNANT LE FINANCEMENT DES CHEMINS FORESTIERS AFIN DE FAVORISER LE TOURISME ET L'ACCÈS À LA FORÊT : DEMANDE D'APPUI

Monsieur Guy-Lin Beaudoin, directeur général, procède au dépôt du document.

5.1.2.2 RÉSOLUTION DE LA MRC DE TÉMISCAMINGUE RELATIVEMENT À LA CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT SUR LA PARTICIPATION PUBLIQUE EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME : DEMANDE D'APPUI

CONSIDÉRANT les commentaires de la MRC de Témiscamingue par résolution numéro 12-17-381 dans le cadre de la consultation sur le projet de règlement sur la participation publique en matière d'aménagement et d'urbanisme;

CONSIDÉRANT l'intérêt de la MRC de Témiscamingue dans cette consultation en raison de son territoire non organisé affecté par l'article 13 du projet de règlement du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) exigeant l'affichage d'un avis sur le site d'un projet visé par une modification du règlement de zonage lors d'un projet de construction;

POUR CES MOTIFS,

CA 18-01-17-05 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Claude Pilon**
APPUYÉ PAR : monsieur **Yvon Chiasson** et résolu

d'appuyer la MRC de Témiscamingue dans sa demande au MAMOT de modifier l'article 13 de son projet de règlement sur la participation publique en matière d'aménagement et d'urbanisme;

de transmettre une copie de la présente résolution au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, monsieur Martin Coiteux.

Proposition adoptée.



5.1.2.3 FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FQM) - DÉCLARATION COMMUNE - FORUM DES COMMUNAUTÉS FORESTIÈRES : DEMANDE D'APPUI

CONSIDÉRANT QUE les économies de la forêt procurent des emplois directs à plus de 106 000 personnes et représentent 2,8 % de l'économie québécoise;

CONSIDÉRANT QUE les activités économiques qui forment les économies de la forêt contribuent à plus de 9,5 milliards de dollars à l'économie québécoise, dont près de 1 milliard lié à l'exploitation de produits forestiers non ligneux et aux activités récréatives;

CONSIDÉRANT QUE le Forum des communautés forestières organisé par la FQM, qui s'est tenu à Québec le 28 novembre dernier, s'est conclu par la signature d'une déclaration commune par plus de 14 signataires représentatifs des différentes activités économiques liées à la forêt;

POUR CES MOTIFS,

CA 18-01-17-06 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Hans Gruenwald Jr**
APPUYÉ PAR : monsieur **Claude Pilon** et résolu

d'appuyer la déclaration commune adoptée lors du Forum des communautés forestières 2017;

de demander à la FQM de mener les actions nécessaires visant la réalisation des engagements issus de la déclaration commune du Forum des communautés forestières 2017;

de transmettre cette résolution au premier ministre du Canada, monsieur Justin Trudeau, au premier ministre du Québec, monsieur Philippe Couillard, à la ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, madame Dominique Anglade, au ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, monsieur Luc Blanchette, au ministre des Finances, monsieur Carols Leitao, au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, monsieur Martin Coiteux, au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, monsieur Laurent Lessard et à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, madame Isabelle Melançon.

Proposition adoptée.

Monsieur Robert Grimaudo, maire de la ville de Saint-Lazare prend son siège à 13 h 36.

5.2 GREFFE ET LÉGISLATION

Monsieur Guy-Lin Beaudoin, directeur général, informe les membres du comité administratif qu'une formation est donnée par l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) les 31 janvier et 1^{er} février prochains à Salaberry-de-Valleyfield sur les impacts de l'adoption du projet de loi 122 sur le travail du directeur général et secrétaire-trésorier.

5.3 BÂTIMENTS

5.3.1 VOITURES ÉLECTRIQUE ET HYBRIDE : SUIVI

Monsieur Simon Bellemare, directeur général adjoint, informe que les voitures Bolt et Volt ont été livrées le 8 janvier 2018 à la suite des appels d'offres et de l'octroi des contrats pour l'achat de ces deux voitures.



6. COMMUNICATION

Aucun sujet traité.

7. RESSOURCES HUMAINES

7.1 **POSTE DE SECRÉTAIRE : ENTÉRINEMENT EN FONCTION DE LA CONVENTION COLLECTIVE EN VIGUEUR**

CONSIDÉRANT l'affichage du poste de secrétaire en décembre 2017;

CONSIDÉRANT l'expérience et la formation de la candidate retenue;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

CONSIDÉRANT QUE les crédits sont disponibles aux postes budgétaires suivants :

- 02 130 00 141 – 10 %;
- 02 610 00 141 – 70 %;
- 02 220 00 141 – 2 %;
- 02 290 00 141 – 2 %;
- 02 460 00 141 – 15 %;
- 02 320 00 141 – 1 %;

POUR CES MOTIFS,

CA 18-01-17-07 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Yvon Chiasson**
APPUYÉ PAR : monsieur **Daniel Martel** et résolu

d'entériner l'embauche de madame Fee Peen Chung Yan Kow (Francine Chung) à titre de secrétaire pour une durée indéterminée, à temps plein, à 35 heures par semaine à compter du 8 janvier 2018, selon la classe 4 et l'échelon 8 de la convention collective en vigueur.

Proposition adoptée.

7.2 **TECHNICIEN EN GÉNIE : AUTORISATION DE MODIFICATION DE POSTE ET DE RECRUTEMENT**

CONSIDÉRANT les besoins en voirie, en bâtiment et en télécommunication de la MRC de Vaudreuil-Soulanges;

CONSIDÉRANT les recommandations des membres de la Table des ressources humaines;

CONSIDÉRANT QUE les crédits sont disponibles au poste budgétaire 02 320 00 141;

POUR CES MOTIFS,

CA 18-01-17-08 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Yvon Chiasson**
APPUYÉ PAR : monsieur **Daniel Martel** et résolu

d'approuver la modification du poste de percepteur au fonds de voirie régional en un poste de technicien en génie;

de recruter un technicien en génie, à 35 heures par semaine, pour une durée indéterminée, selon la classe 4 de la convention collective en vigueur.

Proposition adoptée.



7.3 AGENT DE DÉVELOPPEMENT EN ENVIRONNEMENT : AUTORISATION DE CRÉATION DE POSTE ET DE RECRUTEMENT

CONSIDÉRANT les besoins et les projets en environnement de la MRC de Vaudreuil-Soulanges;

CONSIDÉRANT les recommandations de la Table des ressources humaines;

CONSIDÉRANT QUE les crédits sont disponibles aux postes budgétaires suivants :

- 02 400 00 141 – 35 %;
- 02 454 00 141 – 5 %;
- 02 452 30 141 – 60 %;

POUR CES MOTIFS,

CA 18-01-17-09 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Yvon Chiasson**
APPUYÉ PAR : monsieur **Daniel Martel** et résolu

d'approuver la création d'un troisième poste d'agent de développement en environnement;

de recruter un agent de développement en environnement, à 35 heures par semaine, pour une durée indéterminée, selon la classe 8 de la convention collective en vigueur.

Proposition adoptée.

7.4 AGENTS DE SENSIBILISATION EN ENVIRONNEMENT (QUATRE POSTES ÉTUDIANTS) POUR LA PÉRIODE ESTIVALE : AUTORISATION DE CRÉATION DE POSTES ET DE RECRUTEMENT

CONSIDÉRANT les besoins du service de l'environnement au projet d'implantation de la collecte des matières recyclables du secteur des industries, commerces et institutions (ICI) sur le territoire de la MRC de Vaudreuil-Soulanges;

CONSIDÉRANT les recommandations des membres de la Table des ressources humaines;

CONSIDÉRANT QUE les crédits sont disponibles au poste budgétaire 02 400 00 141;

POUR CES MOTIFS,

CA 18-01-17-10 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Yvon Chiasson**
APPUYÉ PAR : monsieur **Daniel Martel** et résolu

d'approuver la création de postes à titre d'agent de sensibilisation en environnement et **de recruter** quatre étudiants, d'une durée déterminée de seize semaines, de mai 2018 à août 2018, à 30 heures par semaine, selon la classe 1, échelon 1 de la convention collective en vigueur.

Proposition adoptée.

7.5 INSPECTEURS AU FONDS DE VOIRIE RÉGIONAL (DEUX POSTES ÉTUDIANTS) POUR LA PÉRIODE ESTIVALE : AUTORISATION DE RECRUTEMENT

CONSIDÉRANT le nombre de carrières et de sablières sur le territoire de la MRC de Vaudreuil-Soulanges;

CONSIDÉRANT les besoins au service du fonds de voirie régional pendant la période estivale;



CONSIDÉRANT les recommandations des membres de la Table des ressources humaines;

CONSIDÉRANT QUE les crédits sont prévus au poste budgétaire 02 320 00 141;

POUR CES MOTIFS,

CA 18-01-17-11 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Yvon Chiasson**
APPUYÉ PAR : monsieur **Daniel Martel** et résolu

de recruter deux étudiants à titre d'inspecteur au fonds de voirie régional, d'une durée déterminée de seize semaines, de mai 2018 à août 2018, à 30 heures par semaine, selon la classe 1, échelon 1 de la convention collective en vigueur.

Proposition adoptée.

**7.6 DEMANDES DE FINANCEMENT – PROGRAMME EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA 2018
ÉTUDIANTS AU FONDS DE VOIRIE RÉGIONAL ET EN ENVIRONNEMENT :
AUTORISATION**

CONSIDÉRANT l'intention de la MRC de Vaudreuil-Soulanges d'embaucher deux étudiants à titre d'inspecteurs au fonds de voirie régional et quatre étudiants à titre d'agents de sensibilisation en environnement pour la période estivale, d'une durée déterminée de seize semaines, de mai 2018 à août 2018, à 30 heures par semaine, selon la classe 1, échelon 1 de la convention collective;

CONSIDÉRANT le programme Emplois d'été Canada pour l'année 2018 offert par le gouvernement du Canada qui permet de profiter des investissements du gouvernement du Canada en offrant aux jeunes étudiants la possibilité d'acquérir de l'expérience de travail dans la région et d'économiser de l'argent pour leurs études;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement fédéral permet, avec le programme Emplois d'été, d'offrir de rembourser jusqu'à 50 % de la rémunération versée aux étudiants;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Vaudreuil-Soulanges est un organisme public;

CONSIDÉRANT QUE l'inscription au programme est maintenant ouverte jusqu'au 2 février 2018;

CONSIDÉRANT les recommandations des membres de la Table des ressources humaines;

CONSIDÉRANT QUE les crédits sont disponibles aux postes budgétaires suivants :

- 02 320 00 141 – 100 % (fonds de voirie régional);
- 02 400 00 141 – 100 % (environnement);

POUR CES MOTIFS,

CA 18-01-17-12 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Yvon Chiasson**
APPUYÉ PAR : monsieur **Daniel Martel** et résolu

d'autoriser la MRC de Vaudreuil-Soulanges à procéder aux six demandes de financement auprès du gouvernement du Canada avant la date limite, soit le 2 février 2018.

Proposition adoptée.

8. SÉCURITÉ

8.1 SÉCURITÉ PUBLIQUE



8.1.1 RÉUNION DU COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE : RETOUR

Monsieur Guy-Lin Beaudoin, directeur général, fait un retour sur la réunion du comité de sécurité publique du 8 janvier 2018. Il informe qu'il a été discuté de créer un comité de coordination pour les mesures d'urgence afin d'être proactifs et de définir les rôles et responsabilités de chaque intervenant, dont l'armée, la sécurité civile, la Sûreté du Québec, les municipalités et la MRC dans les situations d'urgence. La proposition de créer un comité de coordination sera présentée à la séance du conseil du 24 janvier 2018.

8.2 SÉCURITÉ INCENDIE

Aucun sujet traité.

8.3 SÉCURITÉ CIVILE

Aucun sujet traité.

9. COUR MUNICIPALE

Aucun sujet traité.

10. ENVIRONNEMENT

10.1 COURS D'EAU

10.1.1 RÉSOLUTIONS CONCERNANT LE DÉPÔT DU PROJET DE LOI 132 CONCERNANT LES MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES : DÉPÔT

Monsieur Guy-Lin Beaudoin, directeur général, procède au dépôt du document.

10.1.2 APPEL D'OFFRES SUR INVITATION POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET D'ENTRETIEN DU COURS D'EAU SABOURIN (BASSIN 4) : AUTORISATION

CONSIDÉRANT la résolution 17-02-22-18 autorisant la MRC à déposer une demande de certificat d'autorisation au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) pour les travaux d'aménagement et d'entretien du cours d'eau Sabourin situé dans les municipalités de Rigaud et de Très-Saint-Rédempteur (Bassin numéro 4);

CONSIDÉRANT QUE le certificat d'autorisation du MDDELCC sera émis sous peu et qu'une partie des travaux pourra être réalisée sur sol gelé avant le 1^{er} mars 2018;

CONSIDÉRANT les dispositions de l'article 438 du *Code municipal*;

POUR CES MOTIFS,

CA 18-01-17-13 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Claude Pilon**
APPUYÉ PAR : monsieur **Robert Grimaudo** et résolu

d'autoriser le préfet ou le préfet suppléant et le directeur général ou le directeur général adjoint de la MRC de Vaudreuil-Soulanges à procéder à un appel d'offres sur invitation pour les travaux d'entretien du cours d'eau Sabourin (Bassin 4 - Rigaud : 55,57 %, Sainte-Justine-de-Newton : 12,81 %, Sainte-Marthe : 1,23 % et Très-Saint-Rédempteur : 30,39 %).

Proposition adoptée.



10.2 MATIÈRES RÉSIDUELLES

10.2.1 UNITÉ DE MATIÈRES ORGANIQUES : RETOUR

Monsieur Patrick Bousez, préfet, fait un suivi sur la visite des élus au site de l'unité de traitement des matières organiques.

10.3 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Aucun sujet traité.

10.4 ÉCOCENTRES

Aucun sujet traité.

11. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

11.1 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ZONAGE

11.1.1 AVIS DE CONFORMITÉ

11.1.1.1 MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JUSTINE-DE-NEWTON : RÈGLEMENTS NUMÉRO 311-3, 312-2 ET 314-5

CONSIDÉRANT QUE le Règlement numéro 311-3 a pour objet de modifier le Règlement du plan d'urbanisme numéro 311 afin d'assurer la concordance au Règlement numéro 167-20 de la MRC de Vaudreuil-Soulanges;

CONSIDÉRANT QUE le Règlement numéro 312-2 a pour objet de modifier le Règlement des permis et certificats numéro 312 afin d'assurer la concordance au Règlement numéro 167-20 de la MRC de Vaudreuil-Soulanges;

CONSIDÉRANT QUE le Règlement numéro 314-5 a pour objet de modifier le Règlement de zonage numéro 314 afin d'assurer la concordance au Règlement numéro 167-20 de la MRC de Vaudreuil-Soulanges;

CONSIDÉRANT les rapports d'analyse de conformité au schéma d'aménagement révisé (SAR) des Règlements numéro 311-3, 312-2 et 314-5 de la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton indiquant leur conformité aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire;

POUR CES MOTIFS,

CA 18-01-17-14 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Jean-Yves Poirier

APPUYÉ PAR : monsieur Michel Bourdeau et résolu

que le comité administratif **émette** les certificats de conformité au schéma d'aménagement révisé des Règlements numéro 311-3, 312-2 et 314-5 de la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton.

Proposition adoptée.

11.1.1.2 MUNICIPALITÉ DE TERRASSE-VAUDREUIL : RÈGLEMENT NUMÉRO 572-8

CONSIDÉRANT QUE le Règlement numéro 572-8 a pour objet d'amender le Règlement de zonage numéro 572 afin d'ajuster certaines dispositions du règlement pour les habitations multifamiliales, de détacher le lot 1 574 462 de la zone Industrielle In-1 afin de créer la nouvelle zone résidentielle multifamiliale Rc-1, de détacher le lot 1 574 506 de la zone Industrielle In-1 afin d'intégrer ce lot dorénavant à la zone résidentielle Ra-3 et enfin de créer la zone industrielle In-2 à même le lot 1 574 532;



CONSIDÉRANT le rapport d'analyse de conformité au schéma d'aménagement révisé (SAR) du Règlement numéro 572-8 de la municipalité de Terrasse-Vaudreuil indiquant sa conformité aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire;

POUR CES MOTIFS,

CA 18-01-17-15 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Jean-Yves Poirier**
APPUYÉ PAR : monsieur **Michel Bourdeau** et résolu

que le comité administratif **émette** le certificat de conformité au schéma d'aménagement révisé du Règlement numéro 572-8 de la municipalité de Terrasse-Vaudreuil.

Proposition adoptée.

11.1.1.3 VILLE DE VAUDREUIL-DORION : RÈGLEMENTS NUMÉRO 1275-268, 1277-20 ET 1701-01

CONSIDÉRANT QUE le Règlement numéro 1275-268 a pour objet de modifier le Règlement de zonage numéro 1275 afin d'assurer la concordance avec le Règlement numéro 1744 concernant la gestion des eaux pluviales;

CONSIDÉRANT QUE le Règlement numéro 1277-20 a pour objet de modifier le Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 1277 afin de bonifier et d'ajouter des critères et objectifs applicables aux groupes « Le parc de concessionnaires automobiles » et « Les intersections commerciales régionales (intersections autoroute 540/boulevard de la Cité-des-Jeunes et autoroute 40/avenue Saint-Charles) »;

CONSIDÉRANT QUE le Règlement numéro 1701-01 a pour objet de modifier le Règlement autorisant la conclusion d'une entente entre la Ville de Vaudreuil-Dorion et le promoteur « Ravin Boisé S.E.C. » en vue de la préparation des plans et devis, la surveillance, la construction des infrastructures du projet résidentiel « Ravin Boisé » - phase 1, incluant les travaux de voirie, de pavage, d'éclairage, de drainage avec rétention, d'une station d'épuration des eaux usées, de conduites d'égout sanitaire et d'aqueduc, d'installation de réservoirs souterrains pour protection incendie; de mise à niveau du puits Harwood, y incluant les honoraires professionnels et tous les travaux connexes;

CONSIDÉRANT les rapports d'analyse de conformité au schéma d'aménagement révisé (SAR) des Règlements numéro 1275-268, 1277-20 et 1701-01 de la ville de Vaudreuil-Dorion indiquant leur conformité aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire;

POUR CES MOTIFS,

CA 18-01-17-16 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Jean-Yves Poirier**
APPUYÉ PAR : monsieur **Michel Bourdeau** et résolu

que le comité administratif **émette** les certificats de conformité au schéma d'aménagement révisé des Règlements numéro 1275-268, 1277-20 et 1701-01 de la ville de Vaudreuil-Dorion.

Proposition adoptée.

11.2 SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ

Aucun sujet traité.

12. INTERFACE COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL (CMM)

Aucun sujet traité.



13. DÉVELOPPEMENT

13.1 PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

13.1.1 RÉVISION DE L'ENTENTE DU CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT (CLD) ET DE LA MRC : INFORMATION

Monsieur Guy-Lin Beaudoin, directeur général, informe qu'à la suite des nouvelles lois, l'entente entre la MRC et le CLD de Vaudreuil-Soulanges doit être révisée. Ce point sera à l'ordre du jour du conseil du 24 janvier 2018 pour la création d'un comité conjoint MRC et CLD afin de revoir les règles et la reddition de comptes.

13.2 DÉVELOPPEMENT SOCIAL

13.2.1 ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL 2016-2017 ENTRE LA MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES ET LE MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS : DÉPÔT

Monsieur Simon Bellemare, directeur général adjoint, procède au dépôt du document.

13.2.2 LOGEMENT SOCIAL

13.2.2.1 DEMANDE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE LA MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES POUR LA CRÉATION DE L'OFFICE RÉGIONAL D'HABITATION

CONSIDÉRANT les dépenses engendrées par la MRC de Vaudreuil-Soulanges pour la création de l'Office régional d'habitation (ORH) Vaudreuil-Soulanges telles que les consultations juridiques, la préparation des lettres patentes et la rédaction du plan d'affaires;

CONSIDÉRANT la lettre de la Société d'habitation du Québec datée du 21 décembre 2017 annonçant son refus de rembourser les frais déboursés par la MRC;

CONSIDÉRANT QUE la Société d'habitation du Québec a elle-même consulté le procureur de la MRC de Vaudreuil-Soulanges pour les dossiers de création d'offices régionaux d'habitation;

POUR CES MOTIFS,

**CA 18-01-17-17 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Michel Bourdeau
APPUYÉ PAR : monsieur Yvan Cardinal et résolu**

de demander à la ministre responsable de la Protection des consommateurs et de l'Habitation, madame Lise Thériault, de revoir la demande de remboursement des frais de la MRC de Vaudreuil-Soulanges relativement à la création de l'Office régional d'habitation de Vaudreuil-Soulanges;

de transmettre une copie de la présente résolution pour appui à la Fédération des municipalités du Québec (FQM), à la ministre responsable de la Montérégie, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie et députée de Soulanges, madame Lucie Charlebois, ainsi qu'aux MRC du Québec ayant procédé à la création d'un office régional d'habitation.

Proposition adoptée.



14. AFFAIRES NOUVELLES

14.1 DÉMOGRAPHIE - PUBLICATION DU NOUVEAU DÉCRET DE LA POPULATION QUÉBÉCOISE POUR 2018 : DÉPÔT

Monsieur Guy-Lin Beaudoin, directeur général, procède au dépôt du document. Il informe qu'en raison des lettres patentes de la MRC, la ville de Saint-Lazare a maintenant deux voix lors des votes aux séances du conseil et du comité administratif de la MRC puisqu'elle a atteint une population de 20 000 habitants.

14.2 PROGRAMME PARTENARIATS MUNICIPAUX POUR L'INNOVATION EN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL (PMI-DEL) : INFORMATION

Monsieur Guy-Lin Beaudoin, directeur général, informe que dans le cadre du Programme Partenariats municipaux pour l'innovation en développement économique local (PMI-DEL), le préfet, deux représentants de la ville de Rigaud et lui-même partiront au Burkina Faso du 26 janvier au 6 février 2018 afin de poursuivre ce programme d'échanges commerciaux et de développement économique régional. Il rappelle que tous les frais sont payés par Affaires mondiales Canada.

15. RAPPORT DES ÉLUS

Monsieur Jean-Yves Poirier, maire de la municipalité de Saint-Polycarpe, rappelle que les municipalités membres de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) ont jusqu'au 17 janvier 2018 pour voter pour un représentant de la région Montérégie-Suroît aux élections des membres du conseil d'administration de la FQM.

Monsieur Poirier informe également qu'il a été nommé président de la Table régionale d'aménagement.

16. PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX CITOYENS

Aucune question n'est posée par les citoyens.

17. CLÔTURE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

CA 18-01-17-18 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Yvan Cardinal**
APPUYÉ PAR : monsieur **Robert Grimaudo** et résolu

que la séance soit levée à 13 h 10.

Proposition adoptée.



PATRICK BOUSEZ
Préfet



GUY-LIN BEAUDOIN
Directeur général et secrétaire-trésorier